

<https://enseignants.se-unsa.org/Devenir-cadre-de-l-UNSS-a-la-rentree-2018-c-est-parti>



# Devenir cadre de l'UNSS à la rentrée 2018 : c'est parti !

- Je suis... - Prof d'EPS - Carrière -

Date de mise en ligne : jeudi 18 janvier 2018

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

La [note de service](#) pour candidater à un poste de cadre de l'UNSS pour la rentrée 2018 vient tout juste de paraître.

Elle précise les conditions de dépôt et d'instruction des candidatures aux emplois de :

- Directeur national adjoint de l'UNSS
- Directeur et directeur adjoint de service régional, conseiller technique auprès d'un recteur
- Directeur et directeur adjoint de service départemental, conseiller technique auprès d'un IA-Dasen

La note de service liste également les compétences attendues et donne les modalités, le calendrier et l'acte de candidature.

À savoir !

Dans le cadre des nouvelles carrières, renouvelées par le PPCR, les fonctions de cadres UNSS sont désormais reconnues comme fonctions spécifiques à valoriser. En effet, elles ont été intégrées à la liste des fonctions permettant d'intégrer, dès 8 ans de service, le premier vivier d'accès à la classe exceptionnelle ([en savoir plus](#)).

### **Quand et comment candidater pour un emploi de directeur et directeur adjoint de service régional, de conseiller technique auprès d'un recteur ou directeur et directeur adjoint de service départemental, de conseiller technique auprès d'un IA-Dasen ?**

Les collègues éligibles aux conditions doivent transmettre (dans les 4 semaines suivant la parution de la note de service) le formulaire de candidature par la voie hiérarchique au rectorat de l'académie concerné, accompagné d'un CV et de toute pièce attestant les qualifications et compétences.

Les dossiers seront examinés et classés par chaque recteur qui informera les candidats de la suite donnée à leur candidature avant le 16 février 2018.

Attention !

L'envoi simultané d'un exemplaire à la direction nationale de l'UNSS, 13, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, est à effectuer dans le même délai.

Le directeur national de l'UNSS fera parvenir à chaque recteur l'avis qu'il donne sur les candidatures dans un délai de 15 jours suivant la date limite de réception des candidatures.

### **Quand et comment candidater pour un emploi de directeur national adjoint de l'UNSS ?**

Les collègues éligibles aux conditions doivent transmettre (dans les 4 semaines suivant la parution de la note de service) le formulaire de candidature par la voie hiérarchique au directeur de l'UNSS, accompagné d'un CV et de toute pièce attestant les qualifications et compétences.

Les recteurs doivent informer les candidats de la suite donnée à leur candidature avant le 16 février 2018.

Les dossiers seront examinés et classés par la direction de l'UNSS puis ce classement fera l'objet d'un examen en commission de suivi.

### **Quel statut après le recrutement ?**

## Devenir cadre de l'UNSS à la rentrée 2018 : c'est parti !

---

Les personnels recrutés sur des postes de directeurs nationaux adjoints seront placés en position de détachement auprès de l'UNSS.

Les personnels recrutés sur des postes de directeur ou directeur adjoint de service régional ou départemental seront :

- affectés par arrêté ministériel dans l'académie de recrutement en cas de changement d'académie
- affectés par arrêté du recteur en cas de changement de poste dans l'académie

### Attention !

Si vous avez participé aux muts inter, sachez que le recrutement sur un poste de directeur national adjoint ou de directeur de service UNSS, conseiller technique auprès du recteur d'académie ou de l'IA-Dasen pour le sport scolaire entraînera l'annulation de cette participation

### Quels sont les postes à pourvoir pour la rentrée 2018 ?

#### Postes vacants à la rentrée 2018 :

- **Académie d'Amiens** : Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de l'Oise
- **Académie de Clermont-Ferrand** : Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de l'Allier
- **Académie de Créteil** : Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de Seine-et-Marne
- **Académie de la Martinique** : Directeur du service régional
- **Académie de Versailles** : Directeur adjoint du service régional, conseiller technique auprès du recteur de l'académie
- **Direction nationale** : Directeur national adjoint en charge de la gestion des cadres, des questions administratives et juridiques

#### Postes susceptibles d'être vacants à la rentrée 2018 :

- **Académie d'Aix-Marseille** :
  - Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département des Alpes-de-Haute-Provence
  - Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département du Vaucluse
- **Académie de Besançon** : Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de la Haute-Saône
- **Académie de Bordeaux** : Directeur adjoint du service régional, conseiller technique auprès du recteur de l'académie
- **Académie de Caen** :
  - Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département du Calvados
  - Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de la Manche
- **Académie de Clermont-Ferrand** : Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de la Haute-Loire
- **Académie de Dijon** : Directeur adjoint du service régional, conseiller technique auprès du recteur de l'académie
- **Académie de Mayotte** : Directeur du service régional
- **Académie de Nantes** : Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de la Loire-Atlantique
- **Académie d'Orléans-Tours** :
  - Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de

l'Indre-et-Loire

- Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de l'Eure-et-Loir

- **Académie de Paris :**

- Directeur du service régional

- Directeur adjoint du service régional, conseiller technique auprès du recteur de l'académie

- **Académie de Reims :** Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de l'Aube

- **Académie de Rouen :** Directeur adjoint du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de Seine-Maritime

- **Académie de Toulouse :** Directeur du service régional

- **Académie de Versailles :**

- Directeur adjoint du service régional, conseiller technique auprès du recteur de l'académie

- Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département des Yvelines

- Directeur adjoint du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département des Yvelines

- Directeur du service départemental, conseiller technique auprès de l'IA-Dasen du département de l'Essonne

- Directeur adjoint du service départemental, conseiller auprès de l'IA-Dasen du département de l'Essonne

- **Direction nationale :** Directeur national adjoint

NB : les postes amenés à devenir vacants ou non pourvus à l'issue de la procédure décrite dans la note de service, ou créés durant l'année scolaire feront l'objet d'une publication sur la Bourse interministérielle de l'emploi public (BIEP).

Le SE-Unsa, en tant que membre des instances de l'UNSS, émet un avis consultatif sur les candidatures alors n'hésitez pas à nous adresser le double de votre dossier afin que nous puissions en effectuer le suivi.